

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 43 (2006)  
**Heft:** 1680

**Artikel:** Formation professionnelle : Chance06 ou l'art de la coquille vide  
**Autor:** Schwaab, Jean Christophe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1008931>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Chance06 ou l'art de la coquille vide

**La visite du site Internet consacré au programme de la Confédération en faveur de places d'apprentissage se révèle décevante. Le portail électronique ressasse quelques vieilles recettes et sert davantage à redorer l'image du Département de l'économie qu'à orienter les futurs apprentis.**

Joseph Deiss a plusieurs fois prétendu garantir une solution à chaque jeune terminant l'école obligatoire, tout en minimisant l'ampleur des problèmes du marché des places d'apprentissage. Mais le responsable de l'Economie a dû constater que le sol s'effrite sous ses pieds : chaque année, le nombre de jeunes sans perspective à la sortie de l'école obligatoire, et donc sans espoir de décrocher un titre qualifiant pour le marché du travail, ne cesse de croître. Les chiffres de ses propres services sont impitoyables : en 2003, 4% des ex-écoliers n'avaient aucune solution. En 2005, leur part a doublé. Et un jeune sur cinq quittant le secondaire I n'a pu trouver mieux qu'une «solution transitoire». Joseph Deiss a donc agi, sans toutefois adoucir son discours. Lors de la «Conférence des places d'apprentissage» de novembre dernier (voir DP n° 1667 et 1669), il a lancé «Chance06», un vaste programme de création de places de formation. Visite guidée sur le site Internet.

## Rien de nouveau

Le futur apprenti qui ouvre l'adresse [www.chance06.ch/fr](http://www.chance06.ch/fr) sera probablement encouragé par le lien «je suis un jeune» (sic!). Son second clic sur «entrer dans la vie active» (c'est probablement le but de sa visite) sera tout aussi porteur d'espoir, car il découvrira des liens menant aux diverses listes des places d'apprentissage offertes. Mais il déchantera bien vite. Tout d'abord en constatant qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil : les listes en question sont celles de sites spécialisés dans l'orientation professionnelle (tiré du portail : [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)) qu'il connaît probablement déjà, s'il a été un tant soit peu conseillé. Il pourra également constater que la plupart des places sont déjà occupées, et que celles qui restent sont offertes dans des métiers dont les conditions de travail ne promettent pas une formation des plus

agréables. Pour se remettre de sa déception, il cliquera probablement sur «procédure pour la recherche d'une profession», souhaitant affiner son choix professionnel et suivant ainsi les conseils de Joseph Deiss, qui a souvent prêché la flexibilité. Après quatre propositions d'une vacuité affligeante (Identifier ses intérêts et ses points forts; S'informer sur les professions; Préciser ses choix; Concrétiser son projet), il retombera sur [orientation.ch](http://orientation.ch). Et s'il se laisse tenter par les «liens cools» (au nombre de quatre, dont un seul sur le choix d'un métier), le «concours» (photographier les vignettes «entreprise formatrice» à défaut de pouvoir postuler auprès de ladite entreprise) ou les «téléchargements» (des statistiques montrant qu'il y a des milliers de jeunes dans le même cas que lui, des études lui prouvant que les entreprises qui refusent sa candidature ont bien tort, ainsi qu'un contrat-type d'apprentissage, histoire de rêver d'en signer un), nul doute qu'il se découragera et retournera sans plus attendre à ses lettres de postulation, à son stage ou à sa préparation du test «multi-check». Le jeune chômeur qui a déjà un CFC en poche sera quant à lui fort dépourvu. Son âge lui permet certes de cliquer sur «je suis un jeune», mais le néant l'attend au-delà de l'hypertexte. Pourtant, le nombre de jeunes chômeurs dans cette situation continue d'augmenter de façon inquiétante.

## Appel à la bonne volonté

Les entreprises ont droit elles aussi à leur section : «je suis une entreprise», pourront-elles ainsi cliquer. L'employeur décidé à former la relève sélectionnera le lien «création de places d'apprentissage». Outre quelques liens vers les offices cantonaux de la formation professionnelle, qu'un patron déterminé aurait trouvés tout seul, les «sept bonnes raisons de créer des places d'apprentissage» ne réinventent pas la roue. Ce ne sont que des

appels à la bonne volonté, flanqués de quelques considérations générales sur les bénéfices de la formation d'apprentis. Ces platitudes, qui ne répondent en rien aux soucis concrets des entreprises formatrices ou aux questions de celles qui souhaitent se lancer dans la formation d'apprentis, et qui ignorent les problèmes relevés sur le terrain par les promoteurs cantonaux des places d'apprentissage, n'encourageront pas les entreprises non formatrices à créer des places. Pas plus d'ailleurs que la vignette «entreprise formatrice», seule mesure vraiment destinée à la création de places que l'on peut trouver sur «Chance06». La reconnaissance des efforts des entreprises formatrices par une vignette ou un logo est certes importante, mais n'a pas créé la moindre place, malgré presque dix ans d'existence et une large diffusion dans de nombreux cantons.

## Relations publiques

Quiconque voudra cliquer sur «je suis un spécialiste» devra attendre le printemps 2006 pour se voir accorder un peu d'attention. Il devra en outre indiquer ses souhaits, afin que les concepteurs du site trouvent des idées pour le remplir. L'instituteur qui se dirigera vers «je suis enseignant» se verra quant à lui recommander d'aborder le thème du choix du métier en classe. Cette recommandation évidente fait bien peu de cas des nombreux efforts des enseignants des élèves concernés. C'est finalement celui ou celle qui indiquera «je suis journaliste» ou «je suis intéressé» qui obtiendra les informations les plus pertinentes : chiffres, définitions et exemples sur le système de la formation professionnelle, méconnu, alors qu'il concerne plus des deux tiers des jeunes en formation. Cette avalanche d'explications pour béotiens résume fort bien ce qu'est pour le moment Chance06 : un outil de relations publiques. jcs